

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association des parents d'élèves des établissements Cité-Jonction et Mail (APEJ)

Tenue le 11 octobre 2017 à 18 h 30 à la ludothèque de la Jonction

Présents

Membres du Comité : Virginie Donati Tille, Christelle Montus et Marie Bismuth Niouky

Membres du Comité excusé : Jean-François Stassen et Simon Schmidig

Parents : Ivan De Carlo, Laetitia Gill, Anna Hartmeier, Nuray Yildirim et Diana Berman

Parent excusé : Paola Pagani

Les enfants étaient aussi là. L'APEJ tient à remercier la ludothèque de l'avoir accueillie et d'avoir permis aux enfants présents de découvrir de nouveaux jeux.

Mot de bienvenue et présentation de l'Association

Virginie accueille les participant-e-s, en particulier les nouvelles venues au sein de l'APEJ, et présente l'association et ses buts. Elle rappelle que l'APEJ représente les parents d'élèves des quatre écoles du quartier (Carl-Vogt, Cité-Jonction, Mail et Plantaporrêts) et qu'elle cherche à mener des actions concrètes pour améliorer la vie des familles. L'APEJ vit **par et pour** les parents d'élèves. Elle a besoin de forces vives supplémentaires pour pouvoir élargir son action et épauler ceux qui œuvrent depuis longtemps en son sein. Elle fonctionne actuellement sans Président, mais avec un Comité qui agit de manière collégiale.

Présentation des activités passées et futures

L'APEJ est rattachée à la **FAPEO** (Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement obligatoire), organe faîtière né de la fusion du GAPP (Groupement cantonal genevois des associations de parents d'élèves du primaire) et de la FAPECO (Fédération des associations de parents d'élèves du cycle d'orientation). Une partie des cotisations à l'APEJ (8.-) lui est reversée. La FAPEO est notamment source d'informations quant aux orientations de l'école à Genève. Son site Internet accueille la page de l'APEJ (<http://www.fapeo.ch/jonction/>), riche en informations.

L'APEJ participe aux travaux de la « **Coordination Enfants de la Jonction** » à la Maison de quartier de la Jonction (MQJ, <http://www.mqj.ch/mqj/>), travaux qui permettent de réunir autour d'une même table tous les acteurs qui travaillent avec les enfants à la Jonction. Virginie dit qu'il serait intéressant que d'autres parents assistent aux réunions de la Coordination.

La nouvelle forme des **conseils d'établissement** (CoEt), qui sont des lieux d'information, de consultation, de proposition et de décision regroupant les enseignants, le directeur de l'établissement concerné et les parents, prévoit que les parents y siégeant seront désormais choisis parmi les membres des associations de parents d'élèves. Les dates du CoEt pour Mail/Carl-Vogt sont les suivantes : 14 novembre, 20 février et 29 mai, à 17 heures. On ne connaît pas encore celles pour Cité-Jonction/Plantaporrêts.

Au cours de la dernière année scolaire, l'APEJ a préparé le **vin chaud** offert à la fête de l'Escalade de l'école des Plantaporrêts, organisé la **boum des 8P** et accueilli **Action Innocence** autour d'une soirée « Ze mots du Net ». Elle accueille désormais tous les ans un cours de circulation à vélo

en ville avec **Pro-Vélo**. Elle tient régulièrement la **buvette** lors des promotions des grands à Cité-Jonction et à Mail.

À la fin de l'année scolaire 2016, l'APEJ s'est fait connaître auprès des parents d'enfants fréquentant les crèches du quartier. On peut envisager de mener de nouveau cette **action de promotion**, voire d'être présents lors des inscriptions au parascolaire et/ou à la réunion d'accueil des 1P avant la rentrée scolaire et/ou à la réunion de rentrée parents-enseignants.

Il est décidé que l'APEJ réfléchira à la participation qu'elle peut apporter à l'organisation du **rallye** que la Coordination Enfants de la Jonction envisage de mener dans le quartier à l'automne 2018. Toujours pour renforcer la visibilité de l'APEJ, Christelle et Laetitia proposent que l'APEJ offre un **petit goûter** au retour des quatre sorties à la patinoire prévues à l'école Carl-Vogt. Elles s'occupent de contacter la directrice de l'établissement et les enseignantes à ce sujet. On peut également envisager d'offrir un petit-déjeuner ou un goûter le jour de la rentrée dans les quatre écoles du quartier.

Si suffisamment de parents sont motivés, il serait possible que l'APEJ encadre les entraînements à la course de l'Escalade, éventuellement en collaboration avec les enseignants, dans le cadre du programme **Sant-e-scalade** (à partir de la 3P). Il y a matière à réflexion. La décision doit être prise au plus tard au printemps mais il convient d'y réfléchir dès à présent pour recenser les forces vives et en parler aux directeurs d'établissement et aux enseignants. Le mot est déjà passé à Plantaporrêts. Il faut savoir que l'on peut encadrer ces entraînements sans nécessairement courir. Marie laisse à Ivan la documentation reçue en juin dans la boîte aux lettres de l'APEJ.

L'APEJ offre un espace qui permet d'inviter différents intervenants (École des parents, acteurs du parascolaire, etc.) selon les intérêts et les besoins manifestés par ses membres et, plus largement, par les parents du quartier.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2016 est adopté à l'unanimité.

Responsables CCP et boîte postale/courriel

Il est décidé à l'unanimité que Jean-François Stassen et Ivan De Carlo restent responsables du CCP de l'Association.

Il est décidé à l'unanimité que Marie Bismuth Niouky continuera d'accueillir la boîte postale de l'Association et que, lorsqu'elle quittera l'APEJ, l'APEJ sera domiciliée à la MQJ, à l'instar, notamment, de l'association « La Jonction fait son miel ».

Validation des comptes 2016

Le Trésorier adjoint de l'APEJ, Ivan, présente les comptes de l'Association pour l'année 2016-2017 (exercice allant du 30 septembre 2016 au 31 août 2017).

État du compte en début d'exercice : 6405,10 CHF

État du compte en fin d'exercice : 8038,50 CHF

Solde des divers mouvements : +1633,40 CHF.

Total des dépenses : 2411,60 CHF, ventilées comme suit :

- Frais pour des activités de l'APEJ : 239,70 CHF

- Frais de fonctionnement du compte postal : 171,90 CHF

Le total des entrées s'élève à 2045 CHF, ventilées comme suit :

- Cotisations des membres : 1945 CHF
- Divers : 100 CHF

Les comptes de l'exercice 2016-2017 peuvent être consultés à tout moment auprès du Trésorier, Jean-François Stassen (077/486.19.15, jean-francois.stassen@unige.ch). Les deux vérificatrices aux comptes, Mmes Marie Landais et Samia Richle, demandent à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Élection des membres du Comité

Sont réélus membres du Comité Jean-François Stassen, Virginie Donati Tille, Simon Schmidig, Christelle Montus et Marie Bismuth Niouky.

La date de la prochaine réunion du Comité sera fixée et communiquée aux membres de l'APEJ sous peu.

La séance est levée à 19 h 30 et la soirée s'achève autour d'une verrée.